

Samedi 11 février 2012

## Extension et restructuration du Centre Hospitalier de Rugles

La première pierre du centre hospitalier de Rugles nouvelle version a été posée. Le projet repose sur le maintien de la capacité actuelle de 117 lits par remaniement des lits existants mais aussi par la construction d'un nouvel espace. À terme, soit en décembre 2014, l'hôpital proposera 87 chambres à 1 lit et 15 chambres à 2 lits. Le projet d'extension et de restructuration du Centre Hospitalier de Rugles sera soutenu financièrement par le Département de l'Eure\*, à hauteur de 2,1 M€ pour cette opération de 8,4 M€

Extension et Restructuration :

- 79 lits de maison de retraite actuelle
- 14 lits de construction maison de retraite
- 24 lits de construction pour personnes désorientées

L'établissement disposera de 102 chambres dont 87 chambres à 1 lit et 15 chambres à 2 lits. Sa capacité sera donc de 117 lits répartis de la façon suivante : 112 lits d'hébergement permanent (dont 2 unités spécifiques de 12 lits chacune) et 5 lits d'hébergement temporaire.

### Le Département de l'Eure et les personnes âgées

Le budget consacré par le Département de l'Eure en faveur des personnes âgées est de 55 M€. En matière d'hébergement des personnes âgées en institution, le Département s'appuie sur un réseau d'hôpitaux locaux et d'établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes bien répartis sur le territoire départemental. Soucieux de renforcer l'attractivité de ces structures, le Conseil général a signé des conventions tripartites et a adopté un plan pluriannuel de rénovation des établissements.

***"La politique départementale en faveur des personnes âgées menée depuis 2003, précise Jean Louis Destans, président du Conseil général de l'Eure, a permis de créer 207 places d'hébergement pour personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer, 151 places d'accueil de jour et 43 places d'hébergement temporaire. L'évolution de ces services est venue compléter efficacement l'offre en matière de maintien à domicile."***

Les conventions tripartites signées avec les 45 établissements d'hébergement pour personnes âgées (EHPAD) du département ont permis de créer 449 postes, ce qui a engendré une dépense supplémentaire pour le Département de plus de 3,2 M€.

Ajoutons que 15 centres hospitaliers et EHPAD ont ou vont bénéficier de ces dispositifs dans le cadre du Contrat de Projets Etat Région et de la coopération 276. La participation du Département de l'Eure est de 6 M€ au CPER et 17,7 M€ au 276.

(\*) Dans le cadre contrat 276, instance de coopération entre la Région Haute-Normandie et les deux Départements de la Seine-Maritime et de l'Eure.